

*à mon excellent ami Ed. Rousse
affctueux souvenir*

BARREAU DE TOULOUSE

ÉLOGE

DE

M^e Edmond ROUSSE

*Discours prononcé le 2 décembre 1906
à la rentrée solennelle de la Conférence des Avocats stagiaires*

PAR

M^e ARNAL

Avocat à la Cour d'appel de Toulouse,
Lauréat de la Conférence (Prix Henri Ebelot).



TOULOUSE

IMPRIMERIE LAGARDE ET SEBILLE

2, RUE ROMIGUIÈRES, 2

—
1906

Eloge de M^e Edmond ROUSSE

MONSIEUR LE PREMIER PRÉSIDENT (1),
MONSIEUR LE BATONNIER (2),
MESSIEURS,

Une ancienne tradition, dont je me garderai de médire, veut qu'une partie de notre séance solennelle soit consacrée à rappeler la mémoire d'un de nos maîtres disparus. Vous le pensez, en effet, évoquer le souvenir de ceux qui, par leur vertu et leur savoir, ont jeté quelque éclat sur notre ordre, est plus qu'un pieux devoir à accomplir : l'étude de leur vie, de leur caractère, de leurs œuvres est pour les nouveaux venus, dans la carrière qu'ils ont illustrée, le meilleur des enseignements.

(1) M. Dormand.

(2) M^e Roger-Teullé.

La longue et belle existence de M^e Rousse, dont j'ai dessein de vous entretenir aujourd'hui, fut pour tous ceux qui le connurent le plus grand et le plus réconfortant des exemples; et vous parler du digne avocat et du bon citoyen que nous venons de perdre m'a paru, en ces temps de crise morale que nous traversons, une œuvre bonne à accomplir. Nul esprit ne fût plus que le sien dominé par ces idées de désintéressement et d'indépendance qui ne tiennent peut-être pas dans les préoccupations de tous la place qu'elles méritent, et nulle âme n'eut résisté avec plus de vaillance que la sienne aux épreuves d'une vie dont les premières années furent assombries par bien des douleurs.



M^e Rousse naquit à Paris en 1817, dans une famille de bonne et ancienne bourgeoisie. Son père, qui avait pendant quelques années géré une importante étude de notaire, mourut jeune encore, laissant dans une situation plus que précaire sa femme et ses deux fils. Faire face aux engagements qu'il a pris et arracher leur mère à la pauvreté qui la guette est pour les deux frères Rousse, le double objectif qu'ils se proposent aussitôt parvenus à l'âge d'homme, et vaillamment, avec une opiniâtreté inlassable, ne sacrifiant pas un instant au plaisir, ils se mettent à l'œuvre.

L'ainé, Emile, entre dans le notariat où il prend la succession de son père, mais il n'y demeure que peu de temps, car, en 1848, il est, en faisant son devoir contre l'émeute, blessé par une balle qui lui vaut une décoration, mais l'empêchera désormais de remplir les fonctions de sa charge. Edmond se fait, aussitôt licencié, inscrire au barreau de Paris et, dès 1837, à vingt ans à peine, il entre en qualité de secrétaire dans le cabinet de Chaix d'Est-Ange où il restera cinq années. Là, dans ce milieu de travail, où il est reçu par le maître avec une bonté dont il ne perdra jamais le souvenir, il s'exerce peu à peu à examiner les affaires, à en saisir le point délicat, à en résoudre les difficultés, et puis, à la barre, il veut prendre ses premières leçons d'éloquence près de celui dont il est le plus utile collaborateur.

Mais les ressources que lui procure sa profession sont au début des plus modestes et maintes fois, bien qu'il ait confiance en l'avenir, il est sur le point de l'abandonner pour ne la plus reprendre. Plus tard, sans doute, le succès viendra et avec lui les honneurs et la fortune, mais comme il nous le dit lui-même : « Quand le succès arrive tard, il perd
« peu à peu tout son prix, il s'y mêle trop
« de regrets, de trop amers souvenirs, et la
« satisfaction qu'il apporte avec lui n'efface
« pas le ressentiment des longs efforts qu'il a
« coûtés ». Les clients, d'ailleurs, ne sont

pas toujours d'une générosité excessive et M^e Rousse nous parle, avec quelque mélancolie, de ces porte-cigares ou de ces petits bronzes que l'on reçoit avec un plaisir mélangé, lorsqu'ils arrivent seuls, comme témoignage de reconnaissance, après un procès important. A la fin de la monarchie de juillet et au début de la seconde république, se manifeste une crise générale des affaires, comme il s'en produit fatalement lorsque la situation politique alarme les détenteurs des capitaux qui se réservent, inquiets du lendemain. « On plaide encore de l'arriéré, lisons-nous dans les lettres à un ami, datées de cette époque, mais peu de procès nouveaux, je n'ai pas besoin de vous dire si cela me désole et je ne sais vraiment plus comment faire pour arriver à quelque chose. »

Malgré tout, un esprit comme le sien ne se laisse pas accabler, et M^e Rousse va demander à la peinture et à la musique, qui furent les fidèles compagnes de ses mauvais jours, des consolations qu'elles ne lui refusent jamais. L'exposition annuelle est pour lui un événement d'importance et il y va passer des journées entières perdu dans des rêveries sans fin « où il regrette parfois de n'avoir pas suivi ses instincts et marché dans cette route où le poussaient, nous dit-il, tous les mouvements de sa jeunesse et tous les entraînements de son esprit ». Quant à la

musique, il lui a voué un véritable culte; les soirées qu'il passe au Théâtre des Italiens ou à l'Opéra sont rares, car son budget ne lui permet pas de les multiplier au gré de ses vœux, mais il nous raconte avec quel plaisir il se rendait aux matinées musicales chez Pépin-le-Hallem où de sa voix de basse-taille il faisait sa partie dans les chœurs de l'*Ellizir*, le final de *Norma* ou celui de la *Flûte enchantée*.

Un moment même, en 1850, il est tenté de consacrer ses loisirs à la politique, mais ce n'est qu'une velléité de quelques instants et sur le simple désir que lui en manifeste sa mère il renonce à ce projet quelques jours caressé. Le temps que lui laisseront ses occupations professionnelles, c'est maintenant à la littérature qu'il va le consacrer. Il lit Montaigne qu'il aime passionnément, et nous parle avec enthousiasme de « ces phrases saines et drues comme un épi de blé, « pleines de sève et de suc crevant de bon « sens épanoui en une gerbe charmante ». Lamartine et ses entretiens, Shakespeare et Pline le jeune, sont aussi l'objet de ses études, et parfois il se rend aux leçons que Saint-Marc Girardin donne sur Lafontaine et dont il nous fait une amusante critique. « Il nous a lu des morceaux très curieux du seizième siècle fort amusants et venant bien droits de la vieille verve gauloise. Après chaque morceau, il ouvrait un tiroir et avalait une tar-

tine oratoire toute beurrée qu'il fallait avaler jusqu'au bout. Ces rengaines n'étaient pas toujours amenées naturellement et je les voyais arriver d'une lieue, mais enfin cela me rappelait la cavatine de Nicolo que Rubini venait chanter, à propos de bottes, dans les entractes des représentations à bénéfice. »

Si d'aventure M^e Rousse s'est égaré jusqu'à la Sorbonne il n'en est pas moins demeuré toute sa vie le fidèle du Palais de Justice, auditeur passionné des grands débats de ce temps, quand il n'y jouait pas un des principaux rôles. Il se plaît à nous rappeler les épisodes de quelques-unes de ces causes célèbres. Avec quelle spirituelle malice il nous peint le public qui assiste au fameux procès Montalembert !

« Il y avait là un auditoire nombreux, brillant, agité, curieux lui-même autant que la représentation qu'il venait de voir : Odilon-Barrot avec un sourire olympien, M. de Falloux avec sa grande figure à la Don Quichotte, M. Villemain avec sa laideur grotesque et spirituelle, son teint vert, ses yeux clignotants, et sa bouche toujours agitée. M. Villemain qu'on attendait comme une curiosité à cause des excentricités qui l'avaient signalé en première instance. Ensuite des ambassadeurs, des sénateurs, des députés, des femmes de toute sorte, depuis de laides présidentes, jusqu'à M^{lles} Denain, Augustine

Brohan, et Plessy de la Comédie-Française » ; et avec M^o Rousse nous partageons la joie de tous les auditeurs, lorsqu'il nous rappelle le propos du président de Chazelles disant à Berryer qui critiquait l'Empereur :

« — M. Berryer, cela ne me semble pas utile à votre défense.

— Pardon, M. le Président, c'est indispensable.

— Eh bien, alors, faites-le, mais faites-le rapidement. »



Peu à peu cependant les qualités qu'il déploie dans l'exposé et dans la préparation de ses affaires font à M^o Rousse une réputation croissante ; et deux procès importants, qu'il plaide avec succès contre Jules Favre, achèvent de le classer parmi les premiers. En même temps qu'il conquiert à la barre cette grande place qu'il ne quittera plus divers articles parus dans les journaux judiciaires attirent sur lui l'attention non seulement des juristes, mais encore des lettrés. Cette fameuse alliance des lettres et du barreau qu'il appelait un jour « une parenté incertaine et dont les titres ne lui paraissaient pas clairs » il la réalise mieux que tout autre par la souplesse de son talent. Ses études sur les *Manieurs d'Argent*, les *Parlements de France* et le *Droit nobiliaire Français*, con-

tribuèrent plus tard à lui ouvrir les portes de l'Académie. En 1862, ses confrères, sans qu'il ait songé à briguer cet honneur, l'appellent à siéger au Conseil de l'Ordre et quelques années plus tard il sera élu bâtonnier.

Rappeler l'histoire du bâtonnat de M^e Rousse c'est évoquer les souvenirs les plus douloureux pour ceux qui ont enraciné dans l'âme le culte de notre pays et des traditions qui ont fait sa grandeur, — 1870 : la guerre étrangère et l'invasion du territoire - 1871 : l'insurrection maîtresse de Paris et parachevant l'œuvre de destruction que les Prussiens n'avaient pas osé accomplir. Telles furent les circonstances durant lesquelles M^e Rousse exerça sa magistrature, et le premier discours qu'il prononça, lors de son entrée en charge, est pour adresser ses adieux à ses jeunes confrères partant pour les armées d'où tous ne devaient pas revenir. « Dès les premiers jours, nous dit-il dans son discours de 1871, la jeunesse du palais marqua sa place parmi les plus patients et parmi les plus braves.

« C'étaient nos novices, nos recrues, nos confrères de la veille, nos stagiaires, ces enfants de bonne famille et de médiocre fortune que les hasards de la vie allaient bientôt séparer, mais qui tous, en passant ici, dans ces murs pleins des spectacles et des leçons de notre histoire, y avaient appris, sous une loi commune, les préceptes du devoir et du travail, le respect, le droit et la

fraternité véritable et toutes ces belles disciplines de l'intelligence qui lient l'homme à l'homme et sont le seul fondement solide des Etats ».

Pendant cette époque de deuil, les plaideurs n'encombrent plus le palais de justice, mais il ne demeure pas inoccupé ; d'accord avec M. le premier président Girardin, M^e Rousse se préoccupe d'organiser cette ambulance où désormais il passera — au chevet des blessés — de longues heures, les exhortant à la patience et leur donnant, par son dévouement et son héroïsme, le meilleur exemple qui les puisse encourager et soutenir. Il nous raconte dans ses « souvenirs du siège » ces visites où il prodigue aux malheureux le meilleur de lui-même. Mais là ne se borne pas son action. Malgré son horreur des politiciens, il va dans les clubs essayer de faire prévaloir des conseils de modération et de sagesse et parfois la foule, surprise de voir à cette place le bâtonnier de Paris, le reconnaît dans une boucherie ou une boulangerie de son quartier en train de surveiller une distribution de vivres et faisant noblement son devoir de bon français. A la nouvelle que les conditions du vainqueur sont la cession de la Lorraine et de l'Alsace, son patriotisme se révolte. Mais il est trop éclairé pour se laisser tromper par des illusions, et avec douleur M^e Rousse parle de tous ces cortèges qui tous les jours traversent Paris et vont mani-

fester à la statue de Strasbourg. « Ce peuple « est vraiment stupide, dit-il; rien de sérieux « et rien de simple ». Déjà il sent gronder dans la foule ces sentiments de discorde et de haine que les clubs répandent dans les faubourgs et qui éclateront au 18 mars. Vainement il essaie, dans les élections qui vont avoir lieu, de servir la cause de l'ordre et du progrès. Ceux-là que rien n'a préparé à devenir des chefs sont les premiers élus, et la signature de la capitulation suprême a lieu le jour où l'élément révolutionnaire devient maître dans la capitale assiégée. Les derniers mots que nous trouvons dans ce poignant journal du siège nous apportent le cri de détresse de son âme désespérée. « J'ai la fièvre depuis cinq jours. Pays, Patrie, France, tous les mots que nous prononcions il y a six mois avec une insouciance orgueilleuse, j'en comprends le sens maintenant. Ah! tout, plutôt que de voir ces Allemands sur le boulevard! »

Voir les Allemands sur le boulevard! cela paraissait à M^e Rousse la suprême honte: l'insurrection qui allait éclater quelques jours plus tard lui montra qu'il s'était trompé. On sait quels forfaits marquèrent l'avènement de la Commune de Paris et on n'a pas oublié l'horreur que souleva le double meurtre des généraux Lecomte et Clément Thomas, mais du moins, ce jour-là, les émeutiers accomplirent-ils cyniquement leur crime sans chercher à en dissimuler l'horreur sous une appa-

rence de justice et de légalité. Par la suite, le gouvernement révolutionnaire change de système et c'est à une juridiction qui se prétend régulière qu'est dévolue la mission d'envoyer les suspects à la mort.

M^e Rousse apprend un jour l'arrestation de Chaudey, et la poursuite dont il est l'objet devant ces tribunaux d'exception et aussitôt, sans souci du danger qui le menace et sans se demander si sa démarche ne va pas lui coûter la vie, il va trouver le délégué à la justice de ce singulier pouvoir. C'est à la place Vendôme dans le cabinet du garde des sceaux, qu'il le rencontre.

« M. Protot, lui dit-il, je viens savoir si vous pouvez me donner un permis pour M. Chaudey.

— Parfaitement, monsieur — et s'adressant à un de ses secrétaires : Faites un permis : *M^e Rousse citoyen Chaudey. Parloir de faveur deux fois par semaine.* »

Pendant que le scribe écrivait, je me rapproche du Grand-Juge :

— « J'ai lu, lui dis je, votre arrêt sur la cour martiale, j'ai bien vu un Code de procédure, mais je n'ai pas vu quels étaient les délits justiciables de la Cour.

— Mais pardon, Monsieur, ce sont les faits de complicité avec Versailles, les actes de ceux qui portent les armes contre nous.

— Ah ! enfin, c'est un tribunal appelé à juger ce qu'on appelle les crimes contre la sûreté de l'Etat ? — Parfaitement..... »

Le permis était fait, le citoyen Protot le prit des mains de son secrétaire, le signa, le poudra, le secoua d'un coup d'ongle et me le remit gravement en se levant et en remettant sur sa tête son inaliénable képi qu'il avait cependant, cette fois encore, quitté un instant en mon honneur.

« Vous tombez mal, me dit-il gracieusement, le parloir n'est pas ouvert à Mazas aujourd'hui.

— Je croyais qu'il était fermé seulement le vendredi.

— Non, non, me dit-il.

— Au fait, comme jeune avocat, vous devez le savoir mieux que moi ».

Et je regagnai la porte en ayant soin de mettre mon chapeau sur la tête avant de sortir pour rendre à ce fonctionnaire de la Commune la dose exacte de politesse qu'il m'avait montrée ».

Quelques jours après se répand la nouvelle de l'arrestation des otages. L'archevêque de Paris, le président Bonjean, l'abbé Deguerry ont été conduits à Mazas et doivent comparaître devant les magistrats de la Commune. Ni les accusateurs, ni les juges n'écouteront les explications des prévenus, et la parole de l'avocat demeurera sans échos dans ce prétoire d'où toute équité a été bannie. N'importe ; le bâtonnier de Paris ne peut admettre que des accusés restent sans défenseur, et cette fois il va trouver Raoul Rigaut pour

solliciter de lui le droit d'assister ceux qui viennent d'être mis en accusation. Il est difficile d'imaginer une scène plus poignante que cette entrevue dont il nous a fait le récit dans les termes de la plus tragique simplicité. Tout serait à citer de cette conversation si je ne craignais de franchir les limites étroites que je tiens à ne pas dépasser. Tout, depuis la première parole du procureur : « Et « alors on vient comme ça nous causer » jusqu'à son cynique aveu : « Des prêtres, j'en « aurais fait arrêter bien davantage si on ne « m'en avait pas empêché. » Devant cet homme qui froisse tout ce qu'il y a en lui de noble et de généreux, pas un instant M^e Rousse ne laisse soupçonner les sentiments qui l'agitent. Il a une mission à remplir, quelles que soient les difficultés qui se pourront dresser sur sa route, il l'accomplira. Il est venu solliciter l'autorisation de visiter les otages, peu importe ce qu'elle a pu lui coûter, et heureux d'apporter aux prisonniers quelques mots de consolation, il va les entretenir des démarches que l'on tente pour obtenir leur libération en échange de celle de quelques fédérés. Après avoir fait luire à leurs yeux cet espoir que les événements devaient si cruellement démentir, il les quitte en s'engageant à revenir au plus tôt. Il ne devait plus les revoir. C'était le samedi, et le lendemain, à l'heure où les troupes françaises rentraient dans Paris, les otages — dernières victimes d'une révolution

sanglante jusqu'à son dernier jour — étaient lâchement fusillés dans le chemin de ronde de La Roquette.

Vous m'excuserez, Messieurs, d'avoir si longtemps retenu votre attention par le récit de ces douloureux épisodes. Le rôle qu'y a joué M^e Rousse ne me permettait pas de les passer sous silence. Il fut, en effet, durant ces heures sombres et au milieu des erreurs qui l'entouraient, commel'incarnation vivante des fiers sentiments et des nobles idées qui sont la grandeur et la force de notre race. Comment aurais-je pu ne pas donner à sa mémoire le tribut de notre admiration ?



Quelques plaidoiries seulement, recueillies par les soins d'un de ses disciples, nous font connaître la mâle et forte éloquence de M^e Rousse; retenu par des scrupules professionnels, il ne se crut pas autorisé à publier ses œuvres complètes, et la majeure partie de ce qu'il nous a laissé se compose de ces notices biographiques que beaucoup d'entre vous ont certainement parcourues. Pour réduit que soit le nombre de ses discours judiciaires, ceux que nous possédons nous font comprendre ce qu'était le lutteur redoutable et l'orateur séduisant qui les prononça. Rien dans sa manière ne rappelle la pathétique éloquence de Berryer, ni les brillantes pério-

des de Chaix d'Est-Ange. Un des premiers, il contribua à former cette langue forte et souple des affaires, parlant plus à la raison qu'aux sentiments et presque inconnue encore de ceux qui, vers le milieu du siècle dernier, étaient à la tête du barreau. Excellent dans l'art de résumer en quelques mots, en la rendant plus frappante par sa concision même, une argumentation que d'autres eussent développé pendant de longues heures, ennemi du détail inutile et des vaines explications, M^e Rousse avait pour la pureté du langage une passion dont nous retrouvons la forte marque dans chacune de ses œuvres.

En 1864, il présente, devant la Cour d'assises, la défense d'un malheureux complice inconscient d'un attentat contre la vie de l'empereur ; et rapidement, par le simple récit de l'existence de son client, il le rend sympathique au public le plus prévenu. Aux faits qui lui sont reprochés et dont la preuve est établie, il se garde bien de risquer la moindre allusion, mais en quelques traits qui ne s'effaceront pas de l'esprit des juges il leur dit ce qu'est son client : « Un pauvre diable à la jeunesse misérable soutenue par le travail, la gaieté et l'étude ; ce pauvre miséreux, voyageant avec son cor fidèle et répétant aux rivages d'Europe et d'Asie les mélodies de la patrie absente, chantant de tout et partout, excepté quand la faim le presse ou que son pays l'appelle sous les drapeaux. »

Dans les affaires civiles ou commerciales, comme dans les procès criminels, M^e Rousse, avant d'entrer dans l'examen détaillé des faits de la cause, cherche à attirer sur son client la bienveillance du juge par le portrait qu'avec une habileté souveraine il en trace à ses yeux. Il plaide en 1873 pour les légataires de l'abbé Deguerry contre ses héritiers légitimes qui contestent la valeur du testament. Ses premiers mots nous indiquent ce que sont ces clients : « L'abbé Deguerry avait depuis quarante ans un ami fidèle avec lequel il avait passé sa vie dans l'enseignement et les livres, un de ces savants des anciens jours à qui la science n'a rien enlevé des saintes crédulités de la foi. Cet honnête homme était marié ; il avait épousé une femme simple comme lui, pure comme lui, une de ces saintes femmes que le monde ne connaît pas, mais que bénissent les malheureux, religieuses volontaires, consolatrices de toutes les misères, qui passent, à l'abri de l'autel, dans le réduit des pauvres et au chevet des malades, une vie consacrée tout entière à la charité et à la prière. » Désormais, le procès est presque gagné et la plaidoirie tout entière aura pour but de démontrer au juge que ceux-là seulement dont il vient d'être parlé pouvaient être choisis comme héritiers par le digne curé de la Madeleine.

M^e Rousse avait toujours professé pour les

belles lettres un amour qui demeura, jusqu'à ses dernières années, une des grandes passions de sa vie. Les questions de propriété littéraire qu'il eut à plaider, lui donnèrent l'occasion de nous le témoigner et, comme vous le pouvez penser, il n'y manqua pas. Devant le Tribunal de la Seine, il se présente pour l'éditeur Lemerre à qui l'on reproche d'avoir, sans droit, publié les œuvres posthumes d'André Chénier. Et le portrait qu'il nous fait du poète demeurera à coup sûr parmi les plus beaux morceaux de notre éloquence judiciaire :

« André Chénier était né à Constantinople d'une mère grecque descendante des Luzignan. Par cette loi secrète des climats et des origines qui fait revivre à travers les temps, les instincts, les vertus, les talents propres de chaque race, ce Byzantin avait recueilli comme par un lointain héritage, non pas l'intelligence et le génie de la Grèce, mais le génie de la Grèce tout entier. Ce n'était pas Byzance, mais Athènes qui, tout à coup et à vingt siècles de distance, reparaisait en ce jeune homme. A peine arrivé à la puberté, à cet âge douteux qui est à peine la jeunesse, la Muse antique avait enveloppé de son aile cet éphèbe ardent à l'étude et au plaisir, qui chantait les fontaines et les bois. l'amour et la beauté dans des églogues brûlantes où la passion la plus personnelle et la plus intime se mêlait aux ressouvenirs les plus savants de l'antiquité.

« Plus tard, quand la Révolution vient surprendre ce voluptueux, ce rêveur, l'amour de la patrie, la passion de la liberté prirent chez lui (comme tout du reste) la forme, l'accent natal et comme le pli de l'antiquité. Puis, lorsque vinrent les grands crimes, lorsqu'au nom de la liberté une faction abominable met la main sur la France, lorsqu'enfin il fut arrêté lui-même et jeté en prison, certain de son sort, mais intrépide et indigné, désespéré de vivre et désespéré de mourir, il n'eut qu'à prêter l'oreille pour entendre au fond de son cachot le pas vengeur de la Muse d'Archiloque.

Archilocum proprio rabies armarit iambo. »

Je n'ai pu résister, Messieurs, au désir de vous citer en entier ce passage, parce que plus que tout autre il me semble caractériser le talent de celui dont j'essaie de vous faire connaître les œuvres. Qu'il s'agisse de revendiquer pour les héritiers de Benjamin Constant le droit de publier les lettres adressées à M^{me} Récamier par leur illustre ancêtre, ou de faire défense à Zola d'employer dans ses ouvrages le nom de Duverdy, c'est toujours en cette magnifique langue que M^e Rousse défend les intérêts dont il a la charge, et si elle ne triomphe pas toujours devant la justice, du moins les causes qu'il soutient ne succombent-elles jamais sans honneur.

Longtemps déjà avant sa mort M^e Rousse s'était éloigné de la barre, en 1890 il voulût cependant y revenir encore. L'accusé qu'il allait défendre, illustre entre tous par la naissance, avait violé les lois d'un inexorable exil pour se soumettre à la conscription militaire obligeant tous les Français de sa génération. Il ne fit pas vainement appel au dévouement du grand bâtonnier qui tint à mettre une dernière fois son talent au service d'une de ces causes vaincues dont il fut jusqu'à la fin le passionné défenseur.



Avocats et Magistrats, c'est sous ce titre que M^e Rousse a réuni les études par lui consacrées à nous parler de quelques-uns de ses amis disparus, Charles Sapez et Benoît Da. Thureau et Bomvilliers ne furent certes pour le public, ni des plus connus, ni des plus célèbres « mais tous, nous dit-il, étaient des hommes de grand sens, de grand cœur et de bonne renommée qui par leur caractère ou leur talent, par des façons de penser et des habitudes de vivre, qui étaient à eux et non pas à d'autres, par un certain tour d'esprit et par un accent du terroir qui ne se retrouveraient pas ailleurs représentent bien le temps, l'état et la société particulière où ils ont vécu. »

L'analyse de ces biographies que M^e Rousse

venait de loin en loin lire dans cette assemblée des anciens secrétaires de la conférence où il parût jusqu'à ses derniers jours est presque impossible à faire. Comment donner une idée de cette ironie délicate, et comme voilée d'une émotion dont il ne peut toujours se défendre ? Quels passages citer de ces notices où le cœur et l'esprit inspirent chaque ligne et rendent éloquents les moindres détails rapportés ? Rien de marquant ni d'héroïque dans la vie des hommes de bien dont il nous parle et cependant après qu'il nous les a fait connaître nous nous sentons attirés vers eux par une sympathie secrète née tout entière du charme qu'il a mis à nous les présenter. Quel tableau finement tracé que celui de cette famille Péronné dont le chef eût été « sous la troisième République, en temps d'élection, le candidat hasardeux des ralliés, combattu par le journal de la sous-préfecture, soutenu par le Cercle conservateur et patronné discrètement par l'évêque » et celui de la vie de collègue dans ces établissements qui changent de nom sous tous les régimes et où il nous fait assister aux premiers succès de ceux dont il nous conte la vie ! Et puis, chemin faisant, en suivant ses amis dans leur carrière, il fait revivre à nos yeux le barreau d'il y a cinquante ans, avec Paillet et Chaix d'Est-Ange, Dufaure et Philippe Dupin, et cette évocation du passé faite avec un art délicat parfois

même, et c'est son seul défaut, trop maniéré, est pour nous pleine de charmes.

A l'âge où pour beaucoup a sonné l'heure du repos, l'activité de M^e Rousse loin de se ralentir ne fait que s'accroître et c'est seulement dans les dernières années de sa vie qu'il compose cette vie de Mirabeau qui fait de lui un de nos premiers historiens. Ce n'est plus là le Mirabeau de la légende dont le nom ne réveille dans la mémoire de beaucoup que le souvenir d'une phrase et d'un geste, c'est le grand orateur tout entier avec son génie et ses défaillances, puissant remueur de foules, mais politique médiocre, dont il vient largement nous faire le portrait. En quelques pages qui servent d'introduction à son œuvre il nous parle des aïeux du grand orateur, de leurs qualités prodigieuses et aussi de leurs passions désordonnées, qui par la mystérieuse loi de l'atavisme reparaîtront chez leur illustre descendant avec plus de force que chez chacun de ceux de sa race. Il nous peint ensuite le milieu où s'écoula sa jeunesse qui influe si puissamment sur sa destinée, et à grands traits il nous montre les dernières phases de cette existence singulière ennoblie malgré tout par le culte d'un idéal qui jamais, comme il nous le dit « ne permettra à l'histoire d'accoupler dans ses sentences le nom de Mirabeau avec les noms sinistres de Danton, de Robespierre et de Marat. »



M^e Rousse disait un jour : « Si nous n'avons pas tout de suite mis la politique dans nos affaires, si nous n'avons un journal qui nous pousse, un parti qui nous prône, si nous n'avons été députés pendant quelques mois ou ministres pendant quelques heures et si nous n'avons pas attaché notre nom à quelque loi libérale qui expulse quelqu'un, nous n'aurons jamais connu la vraie gloire. Il faudra nous contenter d'être célèbres chez nous, éloquentes entre nous, grands orateurs à huis clos et grands hommes en famille. » Je ne sais s'il ne faut pas attacher à l'estime de ceux qui nous connaissent une valeur plus grande qu'à une célébrité tapageuse acquise au prix d'une réclame savante dans le monde infiniment étendu des niais qui applaudissent sans comprendre et admirent sans juger. — Je serai cependant, pour ma part, tenté de le croire et M^e Rousse, à mon sens, n'aura rien perdu d'être ignoré du grand public puisqu'à deux reprises c'est lui qui fût choisi par l'universalité des barreaux de France pour plaider la cause de la liberté et de la justice devant le pouvoir.

En 1880 et à l'heure où pour la première fois des citoyens français durent prendre le chemin de l'exil où tant d'autres les devaient suivre, il fut chargé d'écrire cette consulta-

tion magistrale qui demeurera comme « le « témoignage immuable et la protestation « tranquille de la justice contre des entrepri- « ses qu'elle réproûve ».

En 1903 et alors qu'une circulaire ministérielle prescrivait d'enlever des prétoires les crucifix, symbole de la justice qui ne peut faillir, ses confrères lui donnèrent encore, comme au plus digne, la mission de se faire auprès des pouvoirs publics l'interprète de leurs sentiments de douleur et de regret.

Ce fut le dernier acte de la vie judiciaire de cet homme de bien. Il montre que jusqu'à sa mort il conserva en lui ce même souci de liberté et d'indépendance qui fût la règle supérieure de sa vie. Inclignons-nous, Messieurs, avec respect devant cette grande figure qui passe. Les hommes de caractère sont trop rares à notre époque pour que nous puissions les voir disparaître sans regret, et pour que nous laissions s'effacer de nos âmes le souvenir des grands enseignements qu'ils nous ont donnés.